

RAPPORT ANNUEL

STRATEGIE CAC

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :

GRESHAM Asset Management

20, rue de la Baume

75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 septembre 2017

STRATEGIE CAC

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion : GRESHAM Asset Management

20, rue de la Baume

75008 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 29 septembre 2017

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPC STRATEGIE CAC relatifs à l'exercice clos le 29 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPC, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, en vertu du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux porteurs de parts

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de l'OPC et dans les autres documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Société de gestion.

Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre OPC.

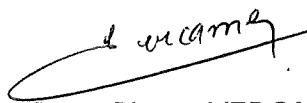
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

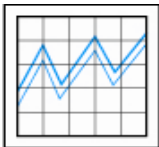
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 16 novembre 2017

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Vercamer', written over a horizontal line.

Jean-Pierre VERCAMER



Stratégie CAC

(Fonds Commun de Placement)

Rapport annuel



(30 septembre 2016 - 29 septembre 2017)

Environnement économique et financier

Le troisième trimestre 2017 se termine sur une note optimiste d'un point de vue macroéconomique alors que le FMI revoit à la hausse ses prévisions de croissance pour le troisième trimestre à 3.5% contre 3.4% précédemment. Malgré la persistance de certains risques politiques et géopolitiques, l'économie mondiale fait preuve d'un dynamisme certain.

Aux Etats Unis où la croissance du PIB a été publiée à +3.1% au deuxième trimestre, la consommation, moteur traditionnel de la croissance, a progressé fortement au deuxième trimestre (+3.3% contre +1.9% au premier trimestre) et semble se maintenir sur un rythme soutenu au troisième trimestre. Les indicateurs avancés que constituent les enquêtes de confiance des consommateurs et des directeurs d'achat sont encore sur des niveaux très élevés et permettent d'entrevoir une croissance du PIB américain de +2.2% pour l'année 2017. L'inflation totale demeure malgré tout inférieure à l'objectif de la Fed qui reste vigilante et plutôt accommodante.

En Zone Euro, le même optimisme règne avec un taux de croissance attendu de +2% pour l'année 2017. Les investissements se maintiennent sur une tendance positive et l'activité manufacturière, qui a accéléré en septembre, fait preuve d'un dynamisme certain. Le taux de chômage qui continue sa baisse à 9.1% a atteint un plus bas depuis mai 2009. Comme aux Etats Unis, l'inflation reste stable à +1.5% en septembre mais diminue légèrement hors alimentation et énergie.

Au Japon également, l'économie semble connaître une embellie. La croissance du PIB est attendue à +1.5% pour 2017 grâce à la bonne tenue du commerce international et à son impact sur l'activité manufacturière nipponne. En revanche, les effets du retour de la croissance sur les prix demeurent nuls et l'inflation peine à se maintenir en territoire positif.

Le marché des taux d'intérêt

La faiblesse de l'inflation a, pour l'instant, raison de la volonté des banques centrale de normaliser rapidement leur politique monétaire. La Réserve Fédérale ne devrait désormais augmenter qu'une fois ses taux en décembre 2017. En Zone Euro, la BCE retarde le moment où sa politique devrait devenir neutre en annonçant une réduction du montant acheté chaque mois mais une prolongation du Quantitative easing.

A fin septembre, le taux à 10 ans allemand a augmenté d'environ 25 pbs par rapport au 31 décembre de l'année passée comme l'ensemble des taux Core Euro. Sur le marché obligataire privé, les primes de risque ont poursuivi leur mouvement de réduction, la performance de l'indice Barclays du segment Investment Grade a progressé de 1.7%.

Les marchés actions

Sous l'effet de bonnes conditions économiques et des politiques monétaires encore accommodantes, les résultats des entreprises continuent de progresser et les principaux indices actions ont des performances à deux chiffres. L'indice de la bourse de Milan progresse même de 21.1% depuis le début de l'année.

Outre Atlantique, les marchés actions volent de record en record avec une performance de 14.2% depuis le début de l'année et un marché actions qui profite de l'engouement pour les sociétés technologiques américaines et des attentes engendrées par les promesses fiscales du président Donald Trump.

Le marché des devises

Après un période de renchérissement, la devise américaine a perdu du terrain par rapport à l'Euro alors que, après la levée de l'incertitude des élections françaises, le risque politique s'est atténué. Depuis la fin de l'année 2016, la monnaie de la Zone Euro s'est appréciée d'un peu plus de 12% en dollars US. En Yen et en Livre Sterling, la monnaie européenne s'est appréciée respectivement de 8.74% et 2.54%.

Le marché des matières premières

Après être revenu sur des niveaux proches de 40\$, le pétrole a, à nouveau franchi la barre des 50\$ au mois de septembre à la suite du passage de la tempête Harvey en Floride. Du côté des métaux, les cours sont en hausse depuis le début de l'année avec une hausse plus marquée des métaux industriels comme le palladium qui a augmenté de près de 40% depuis le début de l'année.

Rapport de gestion

Changement intervenu au cours de l'exercice

Aucun.

Changement à venir au cours du prochain exercice

Aucun.

Classification

Actions de pays de la zone euro.

Rappel de la stratégie d'investissement

La gestion du FCP est une gestion passive indicielle. Pour réaliser l'objectif de gestion, le FCP s'expose en permanence dans une proportion proche de 100 % aux valeurs entrant dans la composition de l'indice de référence. Cette exposition est réalisée principalement en titres directs. Une position en contrats futures sur indice CAC 40 est prise en complément, les liquidités résultantes étant placées en produits monétaires.

La capacité du FCP à répliquer la performance de son indice peut être altérée par les changements et rebalancements dans la composition de l'indice, les frais de transaction et autres dépenses du fonds, le réinvestissement des dividendes, le mode de réplification de l'indice, les écarts de performance entre l'indice et les instruments choisis pour le répliquer, ainsi que les conditions de liquidité des différents instruments composant le fonds.

Le FCP se réserve la possibilité de recourir aux ratios dérogatoires prévus par l'article R 214-22 du COMOFI permettant d'investir jusqu'à 20% de ses actifs en titres d'un même émetteur et jusqu'à 35% de son actif pour un seul émetteur si des conditions exceptionnelles du marché l'exigent dans le cadre de la réplification de l'indice CAC 40.

Le FCP est en permanence investi à hauteur de 75 % minimum et jusqu'à 100 % de son actif net sur les valeurs entrant dans la composition de l'indice CAC 40 afin de respecter les contraintes d'éligibilité au PEA.

Les titres de créance et instruments du marché monétaire en euro, à taux fixe ou à taux variable, d'une durée maximale de trois mois lors de l'acquisition, sont utilisés jusqu'à 35 % de l'actif net pour réaliser l'objectif de gestion et à titre accessoire (10 %) pour la gestion de la trésorerie du FCP. Le gérant peut investir sur des titres d'Etat ou d'émetteurs privés dont la notation à long terme lors de l'acquisition est au moins A par Standard & Poor's ou Moody's. Une analyse du risque de crédit est réalisée par la société de gestion en complément de ce critère de sélection. La répartition entre dette publique et dette privée est discrétionnaire.

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement ou de la gestion de sa trésorerie, le FCP peut investir jusqu'à 10 % de son actif net en parts ou actions d'OPCVM français ou européens relevant de la directive européenne 2009/65/CE.

Le FCP peut investir en OPCVM gérés par GRESHAM Asset Management.

Le FCP peut intervenir sur des contrats à terme ferme et conditionnels négociés sur des marchés réglementés ou organisés des pays membres de l'OCDE (ou participant à l'Union Economique et Monétaire).

Dans le cadre de sa gestion de trésorerie, le FCP peut :

- procéder à des dépôts, au sens et dans le cadre de l'article 2-1 du décret n° 89-623, auprès d'établissements de crédit dont le siège est établi dans un pays partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen, dans la limite de 20% de ses actifs par entité.
- être en situation emprunteuse d'espèces jusqu'à 10 % de son actif net.
- recourir, dans la limite de 10% de son actif net, aux prises en pension livrée par référence au Code Monétaire et Financier.

Pour l'optimisation de ses revenus ou la réalisation de son objectif de gestion, le FCP peut recourir, dans la limite de 100% de son actif net, aux prêts / emprunts de titres par référence au Code Monétaire et Financier.

Politique de gestion

La gestion du FCP est indicielle, l'objectif de gestion consiste à répliquer la performance de l'indice CAC 40 le plus fidèlement possible, minorée des frais de gestion.

Le FCP a pour objectif de maintenir l'écart de suivi entre l'évolution de sa valeur liquidative et celle de l'indice de référence à un niveau inférieur à 1 %, ou à 5 % de la volatilité de l'indice de référence. Au 29 septembre 2017, l'écart de suivi moyen était égal à 0.26%.

La proportion d'investissement en titres et droits éligibles au PEA est de 88.89% au 29 septembre 2017.

Durant l'exercice 2016 - 2017 la société de gestion n'a pas participé aux Assemblées Générales des sociétés composant le portefeuille de l'OPCVM.

Les intermédiaires sélectionnés répondent aux critères figurant dans le prospectus du FCP. Aucune modification n'est intervenue au cours de l'exercice.

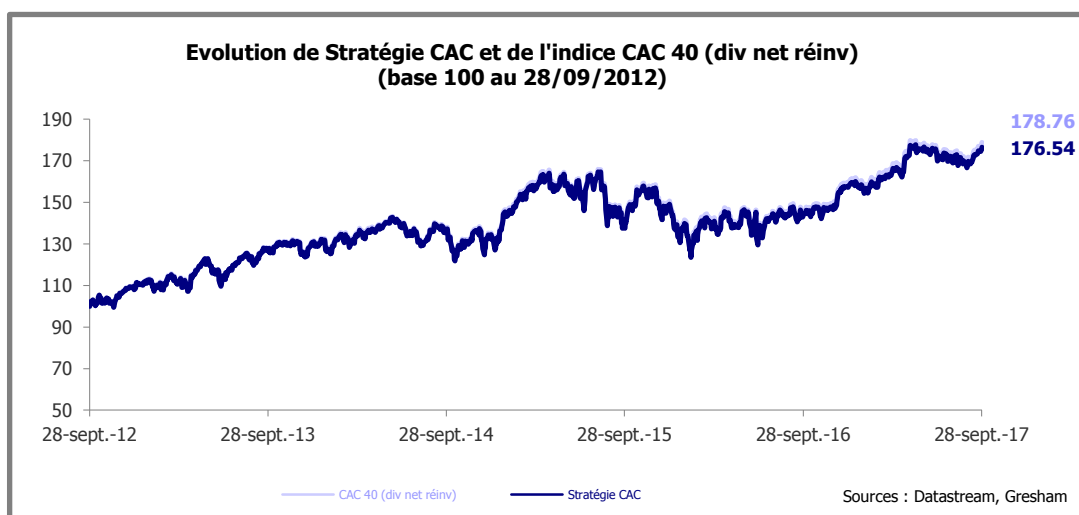
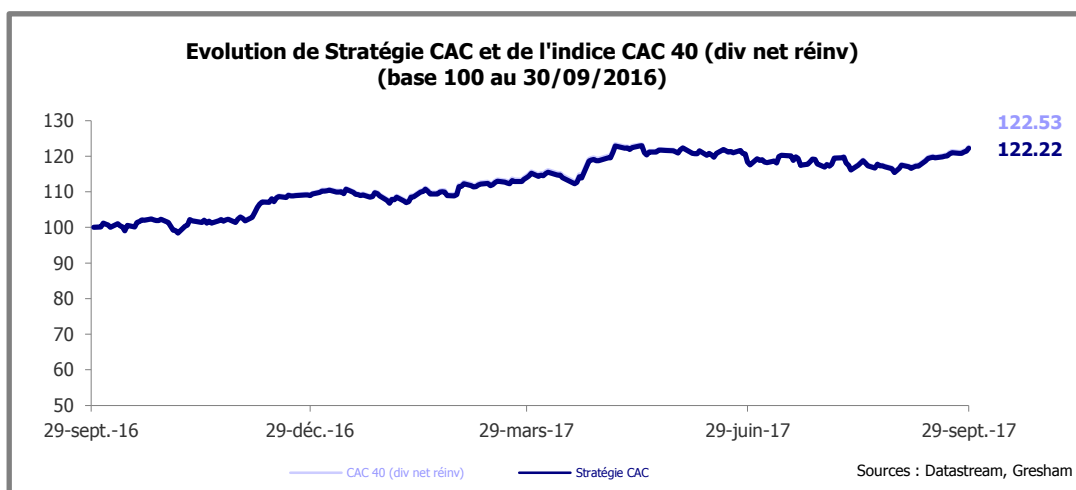
Outre les honoraires de gestion, la société de gestion ne perçoit aucune quote-part de la commission de mouvements relative aux opérations sur instruments financiers. Cette commission reste acquise à l'établissement dépositaire.

Du 30 septembre 2016 au 29 septembre 2017, la valeur liquidative publiée de Stratégie CAC est passée de € 5 848.20 à € 6 991.33. Compte tenu du coupon de 126.96 détaché le 13 octobre 2016 la performance de Stratégie CAC est de 22.22%. Dans le même temps, l'indice CAC 40 (div net réinv) a enregistré une hausse de 22.53%.

Les valeurs françaises se sont très bien comportées sur la période, permettant au fonds d'afficher une performance de +22.22%. Le fonds a été porté par l'allègement du risque politique en Europe suite à l'élection d'Emmanuel Macron à la Présidence de la République Française. Les valeurs financières et de consommation discrétionnaire contribuent le plus à la performance du fonds, alors que les valeurs immobilières pèsent négativement sur celle-ci. La composition du portefeuille est restée proche de celle de son indice de référence tout au long de l'exercice.

Performances au	Stratégie CAC	CAC 40 (div net réinv)
29/09/2017		
Depuis le 30/09/2016	22.22%	22.53%
Depuis le 30/09/2015	25.11%	25.62%

La performance sur la période considérée ne préjuge pas des performances futures



*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
Elles ne sont pas constantes dans le temps.*

Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres au cours de la période

	Montant
Montants des acquisitions	31 976 429.57
Montants des cessions	33 958 958.86

Information concernant la part des revenus éligible à la réfaction

En application des dispositions prévues par l'article 41 sexdecies H du Code Général des impôts relatives à l'information concernant la part des revenus éligible à la réfaction et celle non éligible à cette réfaction, nous vous informons que les revenus dont la distribution est envisagée se répartissent de la manière suivante :

Distribution unitaire par titre : 120.63€

- dont part éligible à la réfaction : 120.63€

- dont part non éligible à la réfaction : 0 €

Politique de best selection

Conformément à la directive Marchés d'instruments financiers entrée en application le 1^{er} novembre 2007, les prestataires de services d'investissement doivent s'acquitter de l'obligation de best execution. Toutefois, pour les opérations de réception / transmission d'ordres, qui représentent la totalité des transactions réalisées par GRESHAM Asset Management pour le compte de clients, cette obligation se traduit par une obligation de "meilleure sélection" des intermédiaires et contreparties.

Les critères retenus par GRESHAM Asset Management sont les suivants :

- le critère d'exécution et de règlement qui couvre les modalités pratiques d'exécution des ordres et la qualité du dépeillement
- le coût global de transaction supporté par les clients qui tient compte du prix de négociation et de l'ensemble des frais de transaction
- pour les actions, le critère de couverture globale de l'ensemble des marchés sur lesquels les clients interviennent
- pour les obligations, la couverture du marché domestique et la connaissance des contraintes des investisseurs français

La politique de best selection tient compte de la taille de la société de gestion et des volumes traités, mais également de la nature des instruments financiers négociés : actions internationales de grande capitalisation, obligations principalement libellées en euros et dont la notation est supérieure ou égale à BBB et la liquidité est suffisante, titres de créances négociables émis par des établissements de taille importante.

Méthode choisie pour mesurer le risque global

Conformément à l'instruction AMF 2011-15, la méthode de calcul du risque global utilisée par la société de gestion est la méthode du calcul de l'engagement.

Critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

En application de l'article L.533-22-1 du Code monétaire et financier, le processus d'investissement de l'OPCVM est indépendant de critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance.

Frais d'intermédiations

La Société de Gestion n'a pas eu recours au cours de l'exercice à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres. Par conséquent, conformément à la réglementation, la société de gestion n'a pas établi de compte-rendu relatif aux frais d'investissement.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - SFTR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Politique de rémunération (disponible sur www.gresham.fr) :

La politique de rémunération de GRESHAM Asset Management est applicable à l'ensemble du personnel de GRESHAM Asset Management, dit « personnel identifié ». Cette politique de rémunération a été rédigée en appliquant le principe de proportionnalité pour chaque catégorie de personnel et ce eu égard à un certain nombre de critères énumérés dans la politique.

Les rémunérations fixe et variable de ce « personnel identifié » sont décrites précisément dans la politique de rémunération, laquelle promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des fonds gérés par GRESHAM Asset Management. Un équilibre approprié est établi entre les parts fixe et variable de la rémunération globale de chaque collaborateur.

Elle est également déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients de la Société de Gestion. Enfin, la mise en œuvre de cette politique de rémunération fait l'objet au moins une fois par an d'une évaluation interne. Le Comité des rémunérations du Groupe auquel appartient GRESHAM Asset Management assiste le Conseil d'administration notamment dans la supervision de la politique de rémunération.

Bilan au 29 septembre 2017 en euro

Actif

	29/09/2017	30/09/2016
Immobilisations nettes		
Instruments financiers		
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	90 924 621,05	75 270 822,27
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	5 205 000,00	7 870 000,00
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	42 259,53	0,00
Créances		
Autres	117 827,59	116 802,61
Comptes financiers		
Comptes à vue	2 491 523,31	636 527,40
Total de l'actif	98 781 231,48	83 894 152,28

Passif

	29/09/2017	30/09/2016
Capitaux propres		
Capital	95 588 673,42	82 877 298,21
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	132,34	139,26
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	1 212 713,14	-1 049 400,15
Résultat de l'exercice (a,b)	1 699 461,77	1 815 837,21
Total des capitaux propres	98 500 980,67	83 643 874,53
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Dettes		
Autres	280 250,81	250 277,75
Total du passif	98 781 231,48	83 894 152,28

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors-bilan

	29/09/2017	30/09/2016
Opération de couverture	Néant	Néant
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Achat de 142 contrats échéance décembre 2017 sur MONEP / FCE à 5 317,00	7 550 140,00	
Achat de 183 contrats échéance décembre 2016 sur MONEP / FCE à 4 434,50		8 115 135,00
Autres engagements	Néant	Néant

Compte de résultat

	EXERCICE 2016 / 2017	EXERCICE 2015 / 2016
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions et valeurs assimilées	2 773 527,31	2 900 132,04
Produits sur titres de créances	-20 627,45	-12 870,36
Total I	2 752 899,86	2 887 261,68
Charges sur opérations financières		
Total II	0,00	0,00
Résultat sur opérations financières (I - II)	2 752 899,86	2 887 261,68
<i>Autres produits (III)</i>	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-1 083 864,23	-1 018 478,01
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	1 669 035,63	1 868 783,67
<i>Régularisation des revenus de l'exercice (V)</i>	30 426,14	-52 946,46
Acomptes sur résultat versés au cours de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	1 699 461,77	1 815 837,21

Annexe

1-Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels du FCP sont présentés sous la forme prévue par le Règlement 2014-01 du 14 janvier 2014 de l'Autorité des normes comptables relatif au plan comptable des OPC à capital variable, publié au J.O.R.F. du 8 septembre 2014.

La devise de référence de la comptabilité est l'euro.

Portefeuille

Les entrées (achats ou souscriptions), et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition frais exclus.

La valeur comptable des titres cédés est calculée selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur liquidative est présentée et déterminée pour :

- les titres cotés : au dernier cours du jour de valorisation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion,

- les OPC : au cours de la dernière valeur liquidative connue,

- les titres de créances négociables : TCN inférieurs ou égaux à trois mois : linéarisation.

Instruments financiers à terme fermes et conditionnels

Les positions clôturées sont calculées selon la méthode du premier entré premier sorti.

Marchés à terme fermes :

Les positions ouvertes sont valorisées en fonction des cours de compensation du jour. Les engagements hors bilan sont estimés à la valeur de marché en fonction du cours de compensation et leur valorisation équivaut au cours multiplié par la quantité, la quotité et la devise de référence.

Marchés à terme conditionnels :

Les positions ouvertes sont valorisées en fonction des cours de compensation du jour. Les engagements hors bilan sont estimés à la valeur de marché en fonction du cours de compensation et leur valorisation équivaut à la traduction en équivalent sous-jacent de l'option.

Rémunération des comptes

Ce compte enregistre les prévisions de rémunération, par la voie d'une échelle d'intérêts transmises par un intermédiaire financier, pour tout compte courant ou compte de dépôt de garantie.

Frais de gestion

Une dotation quotidienne est calculée sur la base de 1,20 % (TTC) par an sur actif net.

Méthode de comptabilisation des intérêts

Les intérêts sur obligations et titres de créances négociables sont calculés selon la méthode des intérêts courus.

Politique de distribution

Le FCP distribue l'intégralité des revenus et dividendes.

Le FCP capitalise les plus ou moins values nettes de frais.

2 - Evolution de l'actif net

		EXERCICE 2016 / 2017	EXERCICE 2015 / 2016
Actif net en début d'exercice	+	83 643 874,53	85 174 824,78
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPCVM)	+	9 502 982,90	10 600 024,60
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPCVM)	-	-10 832 394,10	-12 498 346,63
Plus-values réalisées sur instruments financiers	+	486 563,49	1 985 267,52
Moins-values réalisées sur instruments financiers	-	-323 211,69	-3 315 885,13
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	+	1 285 120,00	756 330,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-183 000,00	-468 360,00
Frais de négociation	-	-44 523,97	-63 199,29
Différences de change	+ /-	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers	+ /-	14 888 046,87	1 151 129,36
<i>Différence d'estimation exercice N :</i>		<i>25 421 339,58</i>	<i>10 533 292,71</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1:</i>		<i>-10 533 292,71</i>	<i>-9 382 163,35</i>
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	+/-	216 885,00	202 180,00
<i>Différence d'estimation exercice N :</i>		<i>287 495,00</i>	<i>70 610,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1:</i>		<i>-70 610,00</i>	<i>131 570,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-1 808 397,99	-1 748 874,35
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	+/-	1 669 035,63	1 868 783,67
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur les plus et moins-values nettes	-	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	0,00	0,00
Autres éléments	+/-	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	=	98 500 980,67	83 643 874,53

3 - Compléments d'information

3.1 - Instruments financiers : ventilation par nature juridique

Titres de créances	
Bons du Trésor	2 025 000,00
Titres de créances négociables à court terme	3 180 000,00
Hors-Bilan	
Contrats à terme sur produits d'actions	7 550 140,00

3.2 - Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	5 205 000,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	2 491 523,31
Passif				
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan				
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3 - Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0-3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	5 205 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 491 523,31	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.4 - Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors bilan (à l'exception de l'euro)

	DEV
Actif	
Actions et valeurs assimilées	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00
Titres de créances	0,00
Titres d'OPC	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00
Créances	0,00
Comptes financiers	0,00
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00
Dettes	0,00
Comptes financiers	0,00
Hors-Bilan	
Opérations de couverture	0,00
Autres opérations	0,00

3.5 - Créances et dettes : ventilation par nature

Opérateurs débiteurs et autres créances

Coupons à recevoir en actions en EUR	115 166,86
Compte d'attente	2 660,73

Opérateurs créditeurs et autres dettes

Répartition périodique des frais	280 250,81
----------------------------------	------------

3.6 - Capitaux propres

Nombres de titres	
émis pendant l'exercice	1 491,73
rachetés pendant l'exercice	1 705,22
Commissions de souscriptions	
Montant perçu	Néant
Montant rétrocédé	Néant
Commissions de rachats	Néant

3.7 - Frais de gestion

frais de gestion fixes	
Charges externes (1)	1 083 864,23
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
(1) Commission versée intégralement à la Société de Gestion	

frais de gestion variables (commission de performance)	
Néant	

3.8 - Engagements reçus et donnés

Néant

3.9 - Autres informations

Titres reçus en garantie et non inscrits en portefeuille titres	
Néant	

Titres donnés en garantie et maintenus en portefeuille titres		
Code - Libellé	Quantité	Valeur boursières
FR0124423155 BTF ECH 18/10/2017	905 000	905 000,00
Total		905 000,00

Instruments émis ou gérés par la société de gestion	
Néant	

3.10 - Tableau d'affectation des sommes distribuables

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice
Néant

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice
Néant

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat	EXERCICE 2016 / 2017	EXERCICE 2015 / 2016
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	132,34	139,26
Résultat	1 699 461,77	1 815 837,21
Total	1 699 594,11	1 815 976,47
Affectation		
Distribution	1 699 556,07	1 815 844,13
Report à nouveau de l'exercice	38,04	132,34
Capitalisation		
Total	1 699 594,11	1 815 976,47
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	14 089,00	14 302,49
Distribution unitaire	120,63	126,96
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au plus et moins-values nettes	EXERCICE 2016 / 2017	EXERCICE 2015 / 2016
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 212 713,14	-1 049 400,15
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	1 212 713,14	-1 049 400,15
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 212 713,14	-1 049 400,15
Total	1 212 713,14	-1 049 400,15
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire		

3.11 - Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

Date	actif net	nombre de parts	Valeur liquidative	distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	capitalisation unitaire (*)
30/09/2013	95 754 622,99	17 658,31	5 422,63	-	101,08	-	-
30/09/2014	93 391 102,94	16 120,71	5 793,23	-	109,89	-	-28,31
30/09/2015	85 174 824,78	14 616,55	5 827,28	-	119,77	-	139,67
30/09/2016	83 643 874,53	14 302,49	5 848,20	-	126,96	-	-73,37
29/09/2017	98 500 980,67	14 089,00	6 991,33	-	120,63	-	86,07

(*) La capitalisation unitaire à partir du 30/09/2014 est celle des plus ou moins values nettes. Pour les exercices précédents, la capitalisation unitaire est à zéro.

**STRATEGIE CAC
(FCP)**

DETAIL DU PORTEFEUILLE EN EURO AU 29 SEPTEMBRE 2017

CODE ISIN - DOSSIER TITRE - LIBELLE	DEV	QTE	VALEUR BOURSIERE	% AN	HORS BILAN	% HB
PORTEFEUILLE						
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES						
ACTIONS ORDINAIRES						
BE0003470755-000 SOLVAY SA	EUR	5795	732 488,00	0,74%		
CH0012214059-000 LAFARGEHOLCIM (PARIS)	EUR	35590	1 757 968,05	1,78%		
FR0000045072-000 CT AGRICOLE SA	EUR	89014	1 369 035,32	1,39%		
FR0000051732-000 ATOS SE	EUR	7403	971 643,75	0,99%		
FR0000073272-000 SAFRAN	EUR	26086	2 254 873,84	2,29%		
FR0000120073-000 AIR LIQUIDE	EUR	30355	3 425 561,75	3,48%		
FR0000120172-000 CARREFOUR	EUR	42400	724 828,00	0,74%		
FR0000120271-000 TOTAL	EUR	185753	8 441 545,09	8,57%		
FR0000120321-000 L'OREAL	EUR	19700	3 544 030,00	3,60%		
FR0000120404-000 ACCOR	EUR	15806	664 405,21	0,67%		
FR0000120503-000 BOUYGUES	EUR	18164	729 284,60	0,74%		
FR0000120578-000 SANOFI	EUR	88839	7 463 364,39	7,58%		
FR0000120628-000 AXA	EUR	151641	3 880 493,19	3,94%		
FR0000120644-000 DANONE	EUR	49820	3 306 553,40	3,36%		
FR0000120693-000 PERNOD-RICARD	EUR	16603	1 943 381,15	1,97%		
FR0000121014-000 LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	21802	5 089 676,90	5,17%		
FR0000121220-000 SODEXHO ALLIANCE	EUR	7076	746 518,00	0,76%		
FR0000121261-000 MICHELIN	EUR	14097	1 740 979,50	1,77%		
FR0000121485-000 KERING	EUR	5924	1 996 684,20	2,03%		
FR0000121501-000 PEUGEOT S.A.	EUR	45986	926 617,90	0,94%		
FR0000121667-000 ESSILOR INTERNATIONAL	EUR	16225	1 699 568,75	1,73%		
FR0000121972-000 SCHNEIDER ELECTRIC S.A	EUR	41987	3 091 502,81	3,14%		
FR0000124141-000 VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	39644	775 040,20	0,79%		
FR0000124711-000 UNIBAIL-RODAMCO	EUR	7809	1 606 701,75	1,63%		
FR0000125007-000 SAINT-GOBAIN	EUR	41620	2 098 480,40	2,13%		
FR0000125338-000 CAP-GEMINI	EUR	12564	1 245 846,24	1,26%		
FR0000125486-000 VINCI	EUR	39455	3 172 182,00	3,22%		
FR0000127771-000 VIVENDI	EUR	75734	1 622 222,28	1,65%		
FR0000130577-000 PUBLICIS GROUPE SA	EUR	16208	957 730,72	0,97%		
FR0000130809-000 SOCIETE GENERALE	EUR	56839	2 815 519,87	2,86%		
FR0000131104-000 BNP PARIBAS	EUR	87853	5 995 967,25	6,09%		
FR0000131906-000 RENAULT	EUR	13873	1 152 985,03	1,17%		
FR0000133308-000 ORANGE	EUR	155991	2 162 035,26	2,19%		
FR0010208488-000 ENGIE	EUR	133290	1 915 377,30	1,94%		
FR0010307819-000 LEGRAND PROMESSE	EUR	20801	1 270 525,08	1,29%		
FR0013176526-000 VALEO	EUR	18738	1 176 371,64	1,19%		
GB00BDSFG982-000 TECHNIPFCM (PARIS)	EUR	36532	855 396,78	0,87%		
LU1598757687-000 ARCELORMITTAL REGR.	EUR	51936	1 133 503,20	1,15%		
NL0000226223-000 STMICROELECTRONICS N.V.	EUR	49837	815 831,69	0,83%		
NL0000235190-000 AIRBUS SE	EUR	45416	3 651 900,56	3,71%		
BONS DE SOUSCRIPTION						
FR0013283116-000 DO TOTAL SEPT 2017	EUR	185753	0,00	0,00%		
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES			90 924 621,05	92,31%		
ENGAGEMENTS HORS BILAN						
FUTURES SUR INDICES						
FUCAC4012179-000 CAC 15/12/2017	EUR	142			7 550 140,00	7,67%
ENGAGEMENTS HORS BILAN					7 550 140,00	7,67%
TITRES OPCVM						
OPCVM EUROPEEN COORDONNE						
FR0010251660-000 AMUNDI TRESO CORPO.C1 3DEC	EUR	0,18	42 259,53	0,04%		
TITRES OPCVM			42 259,53	0,04%		

DETAIL DU PORTEFEUILLE EN EURO AU 29 SEPTEMBRE 2017

CODE ISIN - DOSSIER TITRE - LIBELLE	DEV	QTE	VALEUR BOURSIERE	% AN	HORS BILAN	% HB
TITRES DE CREANCES						
BONS DU TRESOR						
FR0123934632-000 BTF ECH 11/10/2017	EUR	70000	70 000,00	0,07%		
FR0124423148-000 BTF ECH 04/10/2017	EUR	260000	260 000,00	0,26%		
FR0124423155-265 BTF ECH 18/10/2017	EUR	905000	905 000,00	0,92%		
FR0124423163-000 BTF ECH 01/11/2017	EUR	50000	50 000,00	0,05%		
FR0124423171-000 BTF ECH 15/11/2017	EUR	220000	220 000,00	0,22%		
FR0124423197-000 BTF ECH 13/12/2017	EUR	520000	520 000,00	0,53%		
TCN COURT TERME						
FR0124508468-000 NEU CP ROQUETTES F ECH 18/10/2017	EUR	1500000	1 500 000,00	1,52%		
FR0124508815-000 NEU CP ROQUETTES F ECH 19/10/2017	EUR	400000	400 000,00	0,41%		
FR0124558166-000 NEU CP CDT MUN PARIS 11/12/2017	EUR	30000	30 000,00	0,03%		
FR0124636160-000 NEU CP BQ PALATINE ECH 20/12/2017	EUR	1250000	1 250 000,00	1,27%		
TITRES DE CREANCES			5 205 000,00	5,28%		
TOTAL PORTEFEUILLE			96 171 880,58	97,64%	7 550 140,00	7,67%
LIQUIDITES						
OPERATEURS DEBITEURS & AUTRES CREANCES						
413 - COUPONS A RECEVOIR	EUR		115 166,86	0,12%		
47 - COMPTES TRANSIT. ET D'ATTENTE	EUR		2 660,73	0,00%		
OPERATEURS DEBITEURS & AUTRES CREANCES			117 827,59	0,12%		
OPERATEURS CREDITEURS & AUTRES DETTES						
488 - REPARTITION PERIODIQUE FRAIS	EUR		-280 250,81	-0,28%		
OPERATEURS CREDITEURS & AUTRES DETTES			-280 250,81	-0,28%		
DISPONIBILITES						
51 - BANQUES, ORGANISMES ET ETABL.FI	EUR		2 491 523,31	2,53%		
DISPONIBILITES			2 491 523,31	2,53%		
TOTAL LIQUIDITES			2 329 100,09	2,36%		
ACTIF NET			98 500 980,67	100,00%	7 550 140,00	7,67%
NOMBRE DE PARTS			14 089,00			
VALEUR LIQUIDATIVE			6 991,33			